COMMENT MODIFIER UN COMPORTEMENT

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Nos chiens ont parfois des comportements gênants, indésirables par l'humain.
Le comportement du chien sera modifié grâce à des méthodes bienveillantes et respectueuses.

OBJECTIFS

- Enrichir la relation homme/chien
- Apprendre à accepter et gérer les particularités de certains chiens

PUBLIC CONCERNÉ

- Les vétérinaires et assistantes vétérinaires souhaitant élargir leurs connaissances en éducation canine et la mettre en pratique
- Ces formations sont ouvertes à toutes les personnes susceptibles d'interagir et de travailler avec les chiens (éducateurs et futurs éducateurs, éleveurs, sapeurs pompiers, policiers, maîtres chien, toiletteurs, ostéopathes)
- Les particuliers qui souhaitent développer des compétences

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de formation intégrant l'application concrète des compétences acquises de cette formation ou avoir un objectif de développement de compétences personnelles.

PRIX: 350€
DURÉE: 2 jours

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Modifier le comportement
- Améliorer la qualité de relation homme/chien
- Adopter des méthodes bienveillantes et respectueuses (douces)

PÉDAGOGIE

L'une des forces de cette formation est son approche pédagogique par la pratique terrain avec des chiens de l'école de Medor et Youki. Tout au long de la formation, vous allez travailler sur des exercices concrets de votre formation dans un environnement avec des chiens. A l'issue de cette formation, vous aurez donc exercé la théorie et pratiqué pour mieux intégrer les bons gestes.

PROCESSUS

Alternance entre méthodes transmissives (pour les parties théoriques) et expérientielles (pour partager l'expérience de chacun) et découverte active avec les chiens (pour partager et s'approprier les différents concepts). Les activités seront développées autour d'exemples, d'entrainements et de ressources fournies par l'Ecole de Medor et Youki.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES EN FIN DE FORMATION

- Questionnaire d'auto-évaluation des compétences
- Evaluation des compétences acquises par le formateur

SANCTION DE LA FORMATION

- Un certificat de réalisation sera signé par le formateur référent pour attester du suivi des contenus de formation, de la réalisationdes exercices et de l'assiduité du stagiaire pour chaque module de formation
- Une attestation individuelle de fin de formation sera remise au stagiaire, attestant des compétences acquises pouvant être utiliséepour une VAE, une VAP, ou sur un passeport formation